

Le Convent 2022 à Reims est l'occasion de mettre à l'honneur la Sœur Aimée Marie Éléonore Lallement, Sœur éminente du DROIT HUMAIN de cet Ordre. Cette Sœur Rémoise, membre de la R.L. n° 963 Le Niveau, a un parcours remarquable. Née le 16 août 1898 à Givet (Ardennes) dans une famille d'instituteurs, elle suit ses études et devient institutrice. En dehors de son travail, Aimée s'engage dans la pratique sportive et dans l'action militante, en particulier pour le droit des femmes. Membre de la SFIO, puis du Parti Socialiste à partir de 1969, elle fréquente notamment Irène Joliot-Curie et Cécile Brunschvicg, qui deviendront ministres du gouvernement de Léon Blum. Ses engagements locaux sont nombreux : elle participe notamment au Comité départemental d'action laïque, aux sections rémoises de l'Association des familles laïques et de la Libre Pensée. Elle s'adonne parallèlement à une intense pratique sportive et croise alors la route d'Alice Milliat (1884-1957), trouvant là l'occasion d'associer ses deux types d'engagements. Alice Milliat, pionnière de l'aviron féminin, milite pour l'égalité dans l'Olympisme. Recrétés en 1894 par le Baron de Courbertin, les Jeux olympiques se veulent une célébration de la virilité. Des femmes sont présentes aux Jeux dès 1900 : elles participent aux compétitions de golf et de tennis, et plus tard de natation et de plongeon, d'équitation, de croquet, de patinage artistique, etc. Mais le baron est farouchement opposé à toute présence féminine aux Jeux olympiques. De multiples préjugés sont associés au sport féminin : perte de la féminité, développement d'une musculature trop importante, sans parler du risque de stérilité ! « Le rôle de la femme reste ce qu'il a toujours été : elle est avant tout la compagne de l'homme, la future mère de famille, et doit être élevée en vue de cet avenir immuable », écrit-il en 1901. Inacceptable ! et pour forcer la main des organisateurs, la Fédération sportive féminine internationale (FSFI) organise en 1922 les « Jeux Olympiques féminins d'Héra » renvoyant à ceux audacieusement organisés au VIe avant J.-C. - ce débat ne datait pas d'hier... Néanmoins, face aux pressions, les organisatrices doivent abandonner le terme « Olympiques » pour celui de « Mondiaux ». 2 On retrouve une « demoiselle Lallement » dans les archives de la Fédération française d'athlétisme et à la consultation des journaux sportifs de l'époque, nous savons que : Le 29 juin 1919, elle se classe 2e au saut en longueur sans élan. Le 11 juillet 1920, au stade Elisabeth, à Paris, elle se classe : • 6e au saut en hauteur sans élan. • 3e au saut en longueur sans élan. • 3e au lancer du javelot. Le 20 juillet 1920, elle gagne l'épreuve du saut en longueur sans élan et perd de peu la finale du 100 mètres. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Aimée décide de rester à Reims. Naturellement, elle confie un trousseau de clef à un ami de son père : Georges Simon. Celui-ci aura la possibilité de se réfugier chez elle, si les Allemands viennent le chercher. Malheureusement, il fait partie des premières personnes arrêtées. Aimée décide alors de prendre soin de la mère de Georges et lui rend visite tous les jours. Lors d'une visite, elle croise le jeune Jankel Przedborg, âgé de 15 ans. Malgré ses mises en garde, elle assiste au massacre des membres de la famille Przedborg. Dix-huit personnes disparaissent dans les chambres à gaz d'Auschwitz. Devenu orphelin et après avoir échappé, de justesse, à son arrestation, le jeune Jankel trouve refuge chez Aimée. Elle a l'idée de l'envoyer dans une maison de campagne appartenant à sa famille. Elle demande au jeune homme de se laisser pousser les cheveux et de s'habiller en fille. Elle le fait passer pour sa nièce et le surnomme Jacqueline. Cette nièce inventée n'ayant pas d'existence légale, Aimée et Jankel vivent de ses seuls tickets de rationnement et de quelques produits du jardin de la maison. À la fin de la guerre, Jankel demande à franciser son nom en Jacques Presbor. Aimée l'adopte officiellement en 1956. Quelques années plutôt, Aimée a frappé à la porte du temple. Considérant ses engagements, c'est naturellement qu'elle se présente à l'Ordre Maçonique Mixte International LE DROIT HUMAIN. Elle est initiée le 27 juillet 1952 avec le numéro de passeport 9930 dans la R.L. n°963 Le Niveau à l'Ordre de Reims. Elle reçoit son augmentation de salaire au grade de Compagnon le 9 juillet 1955 et est élevée à la Maîtrise le 4 juillet 1956

Elle occupe le plateau de Trésorier de 1956 à 1966. C'est d'ailleurs le seul plateau d'officier qu'elle occupa. Elle n'est pas, non plus, entrée dans les hauts grades. Probablement par manque de temps du fait de ses nombreux engagements profanes. Pourtant, en 1971, âgée de 73 ans, elle se lance dans une campagne pour les élections municipales sur une liste préfigurant l'Union de la gauche. Vers la fin des années 70, un dossier la concernant est déposé auprès du mémorial de Yad Vashem. En 1980

elle reçoit la distinction de « Juste parmi les Nations », titre donné « aux Justes de France qui ont sauvé des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, parfois au péril de leur vie ». Aimée se rend à Yad Vashem (Institut international pour la mémoire de la Shoah, Jérusalem) pour y planter l'arbre n° 1760

Aimée demeurera jusqu'au bout un Maître fidèle de la loge Le Niveau. Elle obtient l'honorariat en 1986 et rejoint la G.L.E. le 11 septembre 1988. En septembre 2011, grâce à l'action de la section marnaise de la LICRA, la municipalité de Reims donne son nom à une des artères du quartier populaire de la Croix-Rouge. Le 8 mars 2017, à l'occasion de la Journée internationale pour le droit des femmes, les communes de Saint-Denis et de Saint-Ouen (93) inaugurent le gymnase Aimée Lallement où les enfants du collège Dora-Maar peuvent désormais s'exercer à la pratique sportive de manière parfaitement égalitaire et laïque, comme en rêvait notre Sœur

Les Frères et les Sœurs de la Fédération Française du DROIT HUMAIN rendent  
**hommage à Aimée Lallement (1898-1988)**  
sportive de haut niveau et franc-maçon exemplaire

Née à Givet dans les Ardennes le 16 août 1898 dans une famille d'instituteurs, décédée le 11 septembre 1988 à Reims à 90 ans, Aimée-Marie Éléonore Lallement fut une personnalité d'exception, grande militante féministe, politique et associative, résistante reconnue « Juste parmi les nations » en 1980 et une sportive de haut niveau. Initiée au Droit Humain le 27 juillet 1952 à la Loge « *Le Niveau n° 963* » à Reims, elle fut un Franc-Maçon exemplaire, dans le Temple comme dans la Cité. Sportive de haut niveau, elle voulait faire du sport un moyen complémentaire pour mieux concrétiser ses convictions féministes.

La première guerre mondiale qui éclate et Aimée suit des études secondaires au lycée de jeunes filles de Versailles jusqu'au diplôme de fin d'études secondaires et du baccalauréat latin-langues vivantes, ce qui est remarquable, puisque dans le pays de la liberté et de l'égalité, le baccalauréat ne sera institué officiellement pour les filles qu'en 1919. En juillet 1918, elle entre à l'« École du Haut Enseignement Commercial pour jeunes filles », fondée pour pallier l'interdiction faite aux jeunes filles d'accéder à l'École des Hautes Études Commerciales (H.E.C.).

Revenue à Reims avec sa famille à l'été 1931, à 34 ans Aimée épouse le 15 juillet 1931 un plombier de 24 ans, Charles Arthur Mutaux<sup>1</sup>, de dix ans son cadet, différence d'âge qu'Aimée assume en féministe convaincue, malgré une situation socialement difficile à cette époque. Le mariage est de courte durée. Ils divorcent le 14 mai 1936, dans le contexte euphorique de la victoire du Front populaire. À l'instar de la différence d'âge, Aimée assume ensuite complètement son statut de femme divorcée, dans une société rémoise pourtant éminemment conservatrice. Après cette expérience maritale non concluante, Aimée Lallement, femme au fort caractère que rien ni personne n'impressionne, éprise de liberté, restera volontairement célibataire, pour mieux donner la priorité à ses engagements politiques associatifs... et sportifs.

Le lien d'Aimée Lallement avec le sport de haut niveau remonte à la fin de la première guerre mondiale : ses premiers faits d'armes avérés se déroulent en juin 1920, sous les couleurs de son école<sup>2</sup> : elle participe à des compétitions d'athlétisme malgré le certificat médical qui indique qu'en raison d'une très sévère anémie, elle doit s'abstenir de toute activité physique. En juin 1920, lors des premiers championnats féminins interscolaires, réunissant 122 représentantes de toutes les grandes écoles féminines, organisés au stade Bergeyre dans le 19<sup>e</sup> arrondissement,<sup>3</sup> elle s'illustre en remportant la finale du saut en longueur sans élan et terminant deuxième de la finale du 100 mètres. De plus, elle figure dans les bilans français de 1919 et de 1920 pour les épreuves de 80 mètres, hauteur sans élan, longueur avec et sans élan et javelot<sup>4</sup>.

Ardente militante féministe, elle mène entre les deux guerres mondiales une action incessante en faveur du droit de vote des femmes. Elle porte cette voix féministe au sein du parti socialiste S.F.I.O. Proche de Léon Blum elle milite au sein du « *comité national des femmes socialistes* », dans lequel elle côtoie notamment, Suzanne Lacore (1875-1977) et Alice Jouenne (1873-1954) et se lie d'amitié avec la radicale-socialiste

---

<sup>1</sup> Arthur Mutaux est, pendant la deuxième guerre mondiale, un grand résistant et reçoit à ce titre la médaille de la Résistance en juin 1946 et est fait chevalier de la Légion d'honneur en mai 1993 au titre des « anciens résistants particulièrement valeureux ». Il décède à Reims le 18 février 1997.

<sup>2</sup> Voir note 1 page précédente

<sup>3</sup> In « La vie au grand air : revue illustrée de tous les sports » du 20 juillet 1920 page 22.

<sup>4</sup> Voir archives personnelles : message de Monsieur Vincent Guignard, historien de la Fédération Française d'Athlétisme en date du 8 juillet 2024.

Cécile Brunschvicg (1877-1946)<sup>5</sup>. En mai 1936, au sein du premier gouvernement du Front Populaire, ces dernières sont avec Irène Joliot-Curie, les premières femmes à être investies de responsabilités ministérielles, alors que dans la société les femmes n'ont toujours pas le droit de vote. Aimée Lallement déploie par ailleurs un engagement associatif constant notamment à la Ligue des Droits de l'Homme de Reims et à la Libre Pensée de la Marne.

Pendant la seconde guerre, Aimée aide plusieurs familles juives et donne asile à un jeune adolescent, Jankel Przedborg, dont toute la famille a été déportée. Elle l'adopte à la Libération sous le nom de « Jacques Presbor-Lallement » et lui fait suivre des études de médecine. Pour cette action de solidarité exemplaire, elle sera la première marnaise à recevoir le titre de « Juste parmi les Nations » en janvier 1980.

Après la Libération, outre la poursuite de ses activités militantes d'avant-guerre<sup>6</sup>, elle initie la création du service social des « Aides Ménagères Rémoises », milite au sein du comité départemental d'action laïque, (C.D.A.L.), de l'association Raoul Follereau et du Planning Familial... et s'engage avec toute sa foi humaniste au DROIT HUMAIN fin juin 1952. Elle restera fidèle et active dans tous ses engagements jusqu'à ses derniers jours en septembre 1988.

L'âge venant ne semble pas avoir de prise sur elle. Sûrement grâce à sa pratique sportive soutenue qu'à 80 ans passés, elle est toujours d'une énergie, d'une jeunesse d'esprit et d'un dynamisme extraordinaire. Jusque dans les derniers mois de sa vie, elle continue à aller deux fois par semaine à la piscine Talleyrand de Reims pour effectuer plusieurs longueurs de bassin et, de sa marche volontaire, continue inlassablement à parcourir les rues du centre-ville de Reims pour collecter des lots et des habits auprès des commerçants pour secourir en toute discrétion des familles dans le besoin.

Son école, l'« École des Hautes Études Commerciales (H.E.C.) créée en 1916 pendant la guerre, va acquérir une grande réputation et, sous le nom d'H.E.C. Jeunes filles (H.E.C.-J.F.), former pendant près de soixante ans, plusieurs milliers de jeunes femmes, futures cadres et cheffes d'entreprise. Cette réussite remarquable est due à la personnalité hors du commun de celle qui l'a conçue, **Louli Sanua**<sup>7</sup> (1886-1967), enseignante et pédagogue féministe, qui n'aura de cesse de remanier le programme de son école pour servir son objectif, rendre les femmes professionnellement indépendantes et leur donner accès aux postes de direction. Si secrétariat, sténographie et dactylographie sont les seules attentes des employeurs, elle y ajoute du droit commercial et financier, des cours d'économie politique et de langues étrangères. Elle assure elle-même le cours de secrétariat, dont elle fait des séances libres de « méthode et expression » visant à donner confiance en soi et préparer au poste de secrétaire de direction. De plus elle intègre dans sa pédagogie des cours de gymnastique, innovation choquante pour bien des familles bourgeoises dont étaient issues les élèves<sup>8</sup>. Nul doute que le caractère fort, la personnalité affirmée et les convictions féministes d'Aimée Lallement se sentent à l'aise et s'épanouissent dans un tel contexte. Aimée Lallement militante SFIO et libre penseuse, présente un profil tout à fait cohérent avec l'esprit que Louli Sanua a voulu donner à son école dès sa création. D'une manière générale, son profil correspond assez bien avec celui des jeunes filles qui suivent un enseignement commercial supérieur avec elle et qui, par ailleurs, ne craignent pas une réelle réprobation sociale en s'adonnant à des activités sportives en public dans la France de l'immédiat après-Première Guerre mondiale<sup>9</sup>.

Le souvenir d'Aimée Lallement reste profondément ancré dans l'esprit de tous ceux qui partagent les idéaux qui furent les siens et les engagements qu'elle a honorés au plus haut point durant sa longue vie, qu'ils aient été politiques, associatifs, philosophiques ou sportifs. Ces « héritiers » d'Aimée Lallement se doivent de transmettre à leur tour ses valeurs et son exemple.

Néanmoins, si le nom d'Aimée Lallement n'est pas inscrit aux palmarès des compétitions internationales, de nombreuses collectivités territoriales partageant ses convictions politiques et humanistes, sensibles à la

---

<sup>5</sup> En 1936, Alice Jouenne devient [cheffe de cabinet](#) de Suzanne Lacore quand celle-ci est nommée sous-secrétaire d'État à l'Enfance du gouvernement Léon Blum. Alice Jouenne et Cécile Brunschvicg, sous-secrétaire d'Etat à l'Education Nationale du Front Populaire, ont été initiées au Droit Humain.

<sup>6</sup> Elle militera ainsi dans les années 50 aux côtés des Soeurs Paquita Claude et Rachel Lempereur au sein de la commission nationale féminine du Parti Socialiste-SFIO.

<sup>7</sup> In « Aux origines d'H.E.C. Jeunes Filles, Louli Souna » Marielle Delorme-Hoehstetter dans « Travail, genre et sociétés » 2000/2002 n°4 pages 77 à 91. Editions La Découverte

<sup>8</sup> Voir Frédérique Pugeyre : « socialisation différentielle des sexes, le cas des futurs cadres dans les grandes écoles d'ingénieurs et de gestion » 1986 Université Paris VII (thèse de 3<sup>ème</sup> cycle)

<sup>9</sup> Voir archives personnelles : message de Monsieur Vincent Guignard, historien de la Fédération Française d'Athlétisme en date du 8 juillet 2024.

renommée de ses performances sportives ont tenu à honorer certaines de leurs équipements sportifs de son nom.

Un complexe sportif à Saint-Denis et un important gymnase Porte de la Chapelle dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris portent le nom d'Aimée Lallement et serviront de centres d'entraînement avant d'accueillir des compétitions lors des jeux olympiques et paralympiques à partir de fin juillet 2024. Aimée Lallement sera alors sous les feux des projecteurs du monde entier !

Les villes de Vaux-en-Velin, de Saint-Nazaire, de Sotteville-Les-Rouen ont dénommé pareillement d'importants équipements sportifs.<sup>10</sup>

Dans sa chère ville de Reims, dans laquelle elle a déployé, « avec force et vigueur » l'ensemble de ses engagements, notamment au profit des plus démunis, la municipalité a donné son nom à une rue d'un des principaux quartiers de la ville grâce à l'action obstinée de la L.I.C.R.A. locale. Ayant constaté qu'à Reims aucun stade, aucune piscine, aucun gymnase ne portait son nom, il s'agit désormais de mener les actions nécessaires afin de mettre un terme à cette situation paradoxale. Il faut qu'Aimée Lallement « prenne place », comme il convient dans la ville des Sacres. C'est donc une affaire à suivre... Une récente rencontre avec un représentant de la municipalité rémoise laisse entrevoir une avancée positive du dossier. « *Espérons, espérons, espérons, mais agissons !* »

---

<sup>10</sup> Voir les sites internet des villes concernés